

LE CAYLAR - COMMUNE

Séance du 20 mars 2026

Membres en exercice :

11

Date de la convocation: 16/03/2026

vingt mars deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean TRINQUIER

Présents : 11

Salle du Conseil Municipal

Votants: 11

Présents : Jean TRINQUIER, Jérôme CLARISSAC, Christelle DE OLIVEIRA, Vincent TARDIEUX, André BERTRAND, Françoise MARTIN

Pour: 11

DUPE, Benoît CAMBON, Cécile PY, Audrey POUZENS, Lucas MIALANE, Alexandra AVAZERI

Contre: 0

Représentés:

Abstentions: 0

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Alexandra AVAZERI

Objet: Désignation d'un représentant auprès du Syndicat Hérault Énergies - DE_011_2026

Monsieur le Maire expose qu'en vertu des statuts du syndicat Hérault Énergies, dont la commune est adhérente, il convient de désigner un représentant avec droit de vote auprès du Syndicat, qui participera à l'élection des membres du Comité syndical.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne Monsieur Jean TRINQUIER comme représentant-électeur auprès du Syndicat Hérault Énergies.

Le secrétaire de séance
(article L2121-23 du CGCT)



Le Maire ou le Président de séance



Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

Date de transmission de l'acte: 26/03/2026

Date de dépôt en Préfecture: 26/03/2026

Date de publication: 26/03/2026

034-213400641-DE_011_2026-DE

A G E D I

Date de transmission de l'acte: 26/03/2026

Date de reception de l'AR: 26/03/2026

034-213400641-DE_011_2026-DE

A G E D I